

Décision n° 2026-01
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France ;

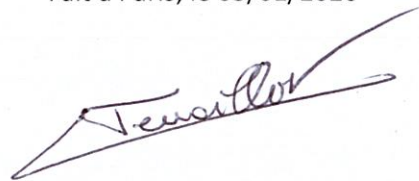
Vu l'arrêté ministériel du 26 novembre 2025 portant nomination du Directeur Général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France ;

Décide :

Article 1 : Monsieur Christophe BENAVIDES, Secrétaire Général, est désigné pour remplir les fonctions d'ordonnateur délégué du Directeur Général de l'établissement public, ordonnateur principal, pour l'ensemble des opérations de l'établissement public en recettes comme en dépenses.

Article 2 : La présente délégation sera publiée sur le site Internet de l'établissement et sera insérée dans le recueil des actes de l'établissement.

Fait à Paris, le 05/01/2026



Le Directeur Général,

Guillaume TERRAILLOT